



Semaine du 09 décembre 2024 au 15 décembre 2024

N° 2885



Ne laissons pas ces jeunes se détourner de la profession !

Le 6 janvier prochain marquera la rentrée des stagiaires en Diplôme d'Études Supérieures de Notariat (DESN).

À ce jour, quatre étudiants, dont la major de promotion du Master 2, ne reprendront pas le chemin de la Fac, faute d'avoir trouvé une alternance.

En d'autres termes, cela signifie l'arrêt brutal de leur cursus en dépit de leurs excellents résultats universitaires.

La situation économique des offices et la réforme du DESN ont compliqué le placement des notaires stagiaires pour les offices qui souhaitent les accueillir.

Pour autant, des aides existent pour alléger les coûts :

- la prise en charge par l'OPCO EP des frais de scolarité à hauteur de 5 059 €, diminuant le reste à charge de l'office à 4 617 € pour les deux années,
- l'aide à la fonction tutorale (600 € pour 40 heures de formation du tuteur),
- et l'aide à la fonction tutorale mensuelle de 230 € pendant 6 mois (soit 1 380 €).

Si nous ne réussissons pas à intégrer ces jeunes talents, nous risquons de les voir se détourner définitivement de la profession ce qui créerait un manque à gagner humain et intellectuel pour les années à venir.

Certains offices, confrontés à une faible attractivité de leur territoire, seront en proie à des difficultés supplémentaires en matière de recrutement de nouveaux collaborateurs.

Il est possible que certains d'entre vous soient actuellement à la recherche d'un notaire stagiaire mais n'ont pas été contactés par

des candidats. Si vous êtes dans cette situation, nous vous invitons à remplir le formulaire disponible [en cliquant sur ce lien](#).

Gardons à l'esprit que le nombre d'étudiants en Master 2 est scrupuleusement ajusté tous les ans en fonction des besoins de la profession et il est déjà au plus bas depuis plusieurs années.

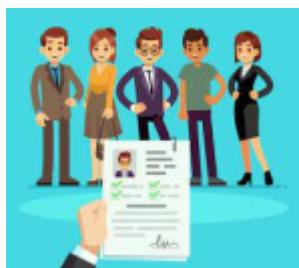
Votre engagement est une garantie pour la pérennité de notre formation caennaise.

Cécile BUREL
Vice-présidente chargée de la formation



Inscrire un collaborateur au fil d'infos

ACTUALITÉS



Retrouvez les CV des étudiants en DESN à la recherche d'une alternance

En PJ ci-dessous.

[cv-etudiants-en-dsn.pdf](#)



Notre podcast Spécial D-Day primé aux Trophées de la Communication de Normandie !

C'est avec une immense joie que nous partageons avec vous tous une grande nouvelle : notre podcast filmé "Histoires vraies : les notaires vous racontent - Spécial D-Day" a reçu le Premier Prix aux Trophées de la Communication de Normandie.

Cette saison spéciale, imaginée à l'occasion du 80e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie, est bien plus qu'un simple projet de communication : c'est un hommage aux témoins du notariat de cette époque, Maîtres Pierre Gaulard, Émile Raux, Pierre Coquelin et Auguste Marguerie, quatre notaires honoraires ayant vécu ces évènements historiques.

Convaincus que leur récit, à travers l'histoire du Débarquement et des épreuves de la guerre, représente un patrimoine immatériel que nous devons préserver, nous avons recueilli leur témoignage afin de le conserver et de le transmettre aux nouvelles générations, pour contribuer, à notre échelle, au devoir de mémoire. Et pour ceux qui ne sont plus là, ce sont Maîtres Bruno Sainte Beuve et François Perron qui nous ont raconté leur histoire héroïque.

Grâce à vos nombreux partages, le projet a dépassé les frontières du notariat et touche des publics variés : les jeunes générations, les passionnés d'histoire, et bien sûr, le grand public.

Ensemble, nous avons réussi à transformer ce projet en un véritable succès : près de 300.000 vues/écoutes sur cette seule saison !

Merci à toutes et à tous de contribuer par vos partages à le faire connaître !

Ecouter le podcast [via ce lien](#) ou voir la vidéo [via ce lien](#).



Journée du Pull de Noël : On attend vos photos !

Cette année, la journée mondiale du pull de Noël aura lieu ce vendredi 20 décembre.

Vous avez jusqu'à 15 heures pour nous faire parvenir vos photos pour publication dans le dernier Fil d'infos de 2024.

Pour célébrer cette journée de manière plus durable, optez pour des pulls de Noël de seconde main pour prolonger leur durée de vie et réduire la demande de nouvelles productions !



Guichet unique des formalités : Une assistance renforcée pour les professionnels

Le 31 décembre marque la fin de la procédure alternative. À partir du 1er janvier 2025, toutes les démarches devront être réalisées sur le guichet unique des formalités d'entreprises.

L'assistance de l'INPI a été renforcée pour accompagner les professionnels : le numéro d'appel d'INPI Direct (01 56 65 89 98) est ouvert de 9 h à 18 h les jours ouvrés.

Les chambres consulaires (Chambre de métiers et de l'artisanat, Chambre de commerce et d'industrie, Chambre d'agriculture) et l'URSSAF apportent également un conseil métier gratuit aux entrepreneurs.

Par ailleurs, pour assurer cette transition, l'INPI en lien avec les ordres, fédérations et associations professionnels, et les réseaux consulaires se mobilisent pour traiter les cas les plus délicats.

Depuis l'ouverture du guichet unique, de nombreuses évolutions et corrections, tant techniques qu'ergonomiques, ont été réalisées à partir des retours d'expérience des utilisateurs, des fédérations professionnelles et de l'ensemble des partenaires institutionnels.

Le site connaîtra d'importantes améliorations en matière d'ergonomie afin de faciliter le parcours des usagers, et aboutira à une deuxième version du site à la mi-2025.



Formations obligatoires LCB-FT : Complétez ou mettez à jour la liste des collaborateurs de l'office sur ID.not !

Afin de permettre à tous les collaborateurs de participer aux formations obligatoires LCB-FT, il est impératif que vous mettiez à jour la liste des collaborateurs de l'office sur ID.not.

Création d'un compte ID.not et rattachement à un office :

Si vous êtes collaborateur, vous devez créer vous-même votre compte, depuis le réseau Real, [en cliquant sur ce lien](#).

Une fois le compte créé, vous devez demander à le rattacher à l'office.

Communiquez alors le code de rattachement à votre employeur (ce code est visible dès votre première connexion ou dans la section dédiée sur la page « Paramètres »).

Grâce à ce code, le notaire peut retrouver votre identité numérique unique dans ID.not et vous déclarer comme collaborateur de l'office. Il est possible de générer plusieurs codes, notamment en cas d'employeurs multiples.

Lors du départ du collaborateur, il revient à l'office de le déclarer dans ID.not comme ne faisant plus partie des effectifs afin que ses accès lui soient retirés.

En cas de changement d'office, le collaborateur doit demander le rattachement de son compte au nouvel office.

En cas de difficultés, contactez la hotline : 0 800 306 212



Assurez-vous de recevoir nos emails: vérifiez vos paramètres

Pour vous assurer de recevoir les emails de la chambre, dont le Fil d'infos, nous vous invitons à effectuer les vérifications et ajustements suivants :

- Ajoutez notre domaine *notaires2normandie.com* à votre liste blanche d'expéditeurs approuvés.
- Vérifiez les paramètres de votre antispam et assurez-vous que notre domaine *notaires2normandie.com* est autorisé et qu'aucune règle ne bloque nos emails.



Devenez médiateur

Il reste encore quelques places disponibles pour les socles 1 et 2 des fondamentaux de la médiation qui débuteront à Paris respectivement les 16 et 21 janvier 2025.

Ne manquez pas cette chance de vous former auprès d'experts dans le domaine de la médiation et de vous engager dans une démarche utile et valorisante.

Les places sont limitées, alors inscrivez-vous dès maintenant, [en cliquant sur ce lien](#).



Petit déjeuner thématique sur le recul du trait de côte

L'INAFON vous convie à un petit déjeuner thématique autour du recul du trait de côte **le mardi 28 janvier 2025 à Caen.**

Objectifs :

- Comprendre les enjeux du recul du trait de côte
- Maîtriser les clés de lecture de l'état des risques en la matière
- Mieux appréhender les politiques législatives et politiques locales environnementales
- Savoir quelles informations donner et identifier les conséquences en terme de responsabilité professionnelle notariale

Intervenants : M. Alexandre SAVOYE et M. Lawrence VAN DE WOESTYNE

Horaires : 9h30 - 11h30 (accueil café à partir de 9h)

Lieu : Caen (à vous préciser)

Programme en PJ

Inscription gratuite : [en cliquant sur ce lien](#) ou rendez-vous dans la rubrique Formations du Fil d'infos.

Attention ! nombre de places limité.



Cybersécurité : Restez vigilants !

Des stratagèmes de plus en plus convaincants sont utilisés pour soutirer des informations personnelles et bancaires aux utilisateurs :

- Vérifiez l'URL des adresses
- Méfiez-vous des messages impliquant un remboursement soudain : les entreprises communiquent rarement par mails ou SMS
- Vérifiez que votre appareil est équipé d'un antivirus
- Consultez les sites officiels : méfiez-vous des liens de redirection
- Soyez prudents pendant les périodes de l'année marquées par des échéances administratives ou fiscales



Déclaration LSN RC - Plateforme DECAN

Pour effectuer vos déclarations de sinistre en ligne, [en cliquant sur ce lien..](#)



Bulletin du Cridon

Bulletin n° 22 du CRIDON de PARIS du 15 novembre 2024.

[bulletin-20241115.pdf](#)

CLÉS REAL

08
JANV.

[S'inscrire](#)

29
JANV.

[S'inscrire](#)

FORMATIONS



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie : **Actions de formation**

Janvier

22

[Les outils de vente de la négociation notariale](#)

23

[PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DU DIVORCE ET E-DCM](#)

Mars

13

[ACTUALITÉ JURIDIQUE AVEC LES CONSULTANTS en visioDU CRIDON DE PARIS](#)



Accédez à votre wishlist

VIE DE LA COMPAGNIE

04
DÉC.

TRANSFORMATION FORME JURIDIQUE

SELARL Nelly LE CLERC NOTAIRE ASSOCIÉ devient SELAS
Nelly LE CLERC NOTAIRE ASSOCIÉ

AGENDA DES ÉLUS

16
DÉC.

Matin : Conciliations dans le cadre des dossiers de réclamation

Après-midi : Réunion des membres de la Chambre

SUCCESSIONS

Calvados :

LEMOINE GERARD
SOHIER Marc
BARETTE NÉE SICOT Marie-louise berthe
BOURREE CLAUDE
VASNIER ROGER
LE CALVEZ Jean-yves
DEMOULIN Jean
DAVOUST Bernadette
LAVARAGUE Jean
BLASKEVIC EMMANUEL

Manche :

FEREY THERESE
TROCHERIE ALPHONSINE
LAMBERT JEAN CLAUDE
CONCHIS MARCEL
INTILLA Severine
LETALLEUR Patrick
DROUET Maurice
LEFORESTIER Marcel
AUPM PROPRIÉTAIRES DU BND
AUPM propriétaires du BND
BOEY JOSETTE

Orne :

EYMARD Jean Joseph
DABOUT Cécile
DABOUT CECILE
DOMAN FABRICE

TRIBEHOU JEAN
HUET ÉPOUSE TRIBEHOU
JEANINE
HARDOIN Jean
MABIRE Juliette
DE LASTELLE Yves
CASSE MICHEL
SIMON HENRI
LIBOLT CHRISTIAN
PADIerna MELISSA
QUENET PHILIPPE
DELINe MICHELLE
MAGDELEINE Colette
DUMANOIS Françoise
BRUNET ÉPOUSE LENOIR
Jacqueline
BRULE PIERRE

Autres :

SCHWARTZ BRIGITTE



[Voir les fils d'infos précédents](#)

[Se désabonner](#)